

DEPARTEMENT
des Côtes d'Armor



Qui a Bretagne sans Jugon a chape sans chaperon

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 OCTOBRE 2024

L'an, deux mille vingt-quatre, le dix-sept octobre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de JUGON-LES-LACS légalement convoqué le onze octobre, s'est réuni à la Salle Polyvalente de Dolo sous la présidence de M. Eric MOISAN, Maire.

PRESENTS : M. Jean-Charles ORVEILLON, M. Patrick MÉNARD, Mme Gwenaëlle AOUTIN, Mme Adeline BRIVE, M. Robert LEBLANC, Adjoint, M. Jacky GILLET, Mme Chantal TARDY, M. Jean-Pierre HERVÉ, M. Mickaël CARDIN, Mme Malika TOUBLANC, Mme Natacha CARRO, Mme Stéphanie FLÉGEAU, Mme Servane GESRET, Mme Julie POUPART, M. Alexis POIDEVIN, Mme Marie-Sergine BEZARD, M. Denis KEURMEUR.

POUVOIRS : Mme Christelle MEUNIER a donné pouvoir à Mme Chantal TARDY

Mme Gwendoline FELIN a donné pouvoir à M. Alexis POIDEVIN

Mme Mauricette DIRR a donné pouvoir à M. Robert LEBLANC

Absents : M. Thierry LEBOUCHER (excusé), M. Pierre AUVRET

Secrétaire de séance : Mme Marie-Sergine BEZARD

Date de la convocation et d'affichage : 11 octobre 2024

Nombre de Membres

Objet de la Délibération
n°2024-0103

Afférents au Conseil Municipal.	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	21

- AFFAIRES SCOLAIRES :

- Subvention jouets de Noël des écoles

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de verser 5.00 € par élève domicilié à Jugon-les-Lacs afin de participer au financement des jouets de Noël, soit pour l'école privée 210.00 € pour 42 élèves, ce montant sera versé à l'A.P.E.L pour l'année scolaire 2024/2025.

Le secrétaire de séance, Mme Marie-Sergine BEZARD

Fait et délibéré en séance,
les jour, mois et an susdits
Le Maire, Eric MOISAN

